

AVENANT N° 1 À L'ENTENTE ADMINISTRATIVE DE
GESTION SIGNÉE LE 15 mars 2021

ENTRE

LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, personne morale légalement constituée par la *Loi sur la Société du Plan Nord* (RLRQ, c. S-16.011) ayant son siège social au 900, boul. René-Lévesque Est, bureau 720, Québec (Québec) G1R 2B5, ici représentée par M. Patrick Beauchesne, président-directeur général, dûment autorisé en vertu de l'article 43 de la Loi sur la Société du Plan Nord

(ci-après appelée la « Société »);

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, Jean-François Roberge, pour et au nom du gouvernement du Québec, agissant par M. Alain Sans Cartier, sous-ministre,

(ci-après appelé le « Ministre »);

(ci-après collectivement appelés les « Parties »).

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE les Parties ont signé le 15 mars 2021 une Entente administrative de gestion portant sur la mise en œuvre du Plan d'action nordique 2020-2023 du gouvernement du Québec (ci-après « l'Entente »);

ATTENDU QUE l'Entente a pour objet l'octroi, par la Société, d'une contribution financière maximale affectée aux activités du Ministre dont les sommes sont plus amplement décrites à l'Annexe 2 et devant servir à la réalisation des actions sous sa responsabilité;

ATTENDU QUE l'article 6 de l'Entente prévoit que toute modification de l'Entente doit faire l'objet d'une entente écrite entre les Parties;

ATTENDU QU'en raison de l'ajout de deux actions, soit l'acquisition de machineries lourdes pour le programme *Conduite d'engin de chantier nordique* (DEP 5284) et la délocalisation de la formation DEP 5220 – *Conduite d'engins de chantier* pour les communautés d'Unamen Shipu et de Pakua Shipu, il est nécessaire que les Parties modifient l'Entente.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. ANNEXE 2

L'Entente est modifiée par le remplacement de l'Annexe 2 – Budgets et mise en œuvre de l'Entente ci-joint.

2. SURVIE DES OBLIGATIONS

Le présent Avenant ne modifie pas la nature, les autres modalités et obligations de l'Entente et en fait partie intégrante.

3. ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'AVENANT

Le présent Avenant entre en vigueur à la date de la dernière signature par toutes les parties.

SIGNATURES

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé :

Pour la Société

Date

Patrick Beauchesne
Président-directeur général
Société du Plan Nord

Pour le Ministre

Date

Alain Sans Cartier
Sous-ministre
Ministère de l'Éducation

22/03/20

ANNEXE 2
BUDGETS ET MISE EN ŒUVRE – MINISTÈRE :

MODERNISER LES SOLUTIONS NUMÉRIQUES POUR LA TÉLÉFORMATION (3.2.2.2 PAN 20-23)					
MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	Société du Plan Nord	0 M\$	-	-	-
	Ministère de l'Éducation (MEQ)	4,375 M\$	4,375 M\$	-	-
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Mise en place des solutions technologiques adaptées aux besoins de formation à distance pour la Commission scolaire Kativik Iisarliliriniq et le Centre de service scolaire du Littoral.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Robots de télé présence; ○ Tableaux « smart board »; ○ Module ZOOM room. • Installation des équipements réseautiques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Câblage structuré; ○ Wifi. • Améliorations de la bande passante internet : <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition de nouvelles coupoles satellitaires; ○ Contrat avec un fournisseur internet satellitaire. 				
DÉPENSES ADMISSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • À l'intérieur de la règle budgétaire 50764 <ul style="list-style-type: none"> ○ Acquisition d'équipements informatique et réseautique; ○ Frais de consultation; ○ Frais de transport et d'hébergement; ○ Travaux de mise en œuvre; ○ Frais de per diem. 				

INDICATEURS ET CIBLES	Indicateur	Cible
	<p>A) Connexion du lien principal de la commission scolaire et/ou du centre de service scolaire.</p> <p>B) Locaux des établissements scolaires adaptés et équipés en ressources numériques pour offrir la téléformation.</p>	<p>A) 100 % des locaux des établissements scolaires du territoire couvert par la commission scolaire et/ou le centre de service scolaire sont équipés pour faire de la téléformation en ayant un accès à une connexion Internet améliorée.</p> <p>B) 80 % des établissements scolaires du territoire visé sont équipés en nombre suffisant de locaux ou de chariot mobile permettant la téléformation.</p>
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au savoir : cette action répond au principe d'accès au savoir puisqu'il permettra aux résidents du territoire de poursuivre le développement de la téléformation; • Santé et qualité de vie : cette action améliore la qualité de vie des résidents du territoire en fournissant un accès fiable à l'éducation; • Prévention : cette action contribue au principe de prévention en favorisant la persévérance scolaire des étudiants de la région. 	
MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	<p>Versement</p> <p>Reddition de comptes</p>	<p>Aucun versement prévu de la part de la SPN dans cette action.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapport final; • Compléter annuellement l'annexe 3. <p>La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.</p>

Mettre en place un projet pilote de service de formation à distance à l'enseignement primaire et secondaire (3.2.2.3 PAN 20-23)				
MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022 2022-2023
	Société du Plan Nord	-	-	-
	MEQ	0,44 M\$	0,0 M\$	0,22 M\$
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Mise en place d'un projet pilote de formation à distance pour les élèves du primaire et du secondaire. Cette action implique la création d'un modèle de déploiement adapté à la réalité des communautés autochtones.</p> <p>Trois volets seront réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volet synchrone : Les élèves suivent un cours à distance en temps réel. L'enseignant ne se situe pas au même endroit que l'élève et communique avec lui à l'aide d'un système de visioconférence; • Volet asynchrone : Il s'agit d'offrir des cours ou du contenu en ligne. Les élèves peuvent progresser à leur rythme. Un enseignant suit leur progression et intervient pour répondre aux questions, encourager l'élève, donner des précisions, etc.; • Un mode hybride (une partie à distance et une partie en présence) est également possible. <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation et choix d'un volet par chacune des Commissions scolaires et/ou Centres de services scolaires participantes; • Développement d'une structure de partage (Moodle) et de modules de cours francophones pour servir de modèle; • L'identification d'un responsable de la Formation à distance (FAD) dans les CS participantes, ce qui permettra de faire le lien entre les enseignants et le RÉCIT-FAD-PNI et le Ministère. <p>L'action prévoit également l'embauche d'un conseiller pédagogique du RÉCIT en FAD spécifique pour les Premières Nations et les Inuits dans les Commissions scolaires et Centres de services scolaires participants, qui adaptera les ressources pédagogiques du RÉCIT créées lors du <i>projet pilote en FAD à l'enseignement primaire et secondaire avec les milieux francophones</i> et développera, en collaboration avec les conseillers pédagogiques et les enseignants des milieux des ressources éducatives adaptées.</p>			
DÉPENSES ADMISSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Les ressources en conseil pédagogique dans des commissions scolaires pour le développement du projet; • Les frais de déplacement; • Achat de matériel informatique. 			

INDICATEURS ET CIBLES	Indicateur	Cible
	<p>A) Nombre de modules de cours en ligne développés pour les communautés autochtones.</p> <p>B) Présentation, analyse et adaptation des modules de cours en ligne.</p> <p>C) Taux de satisfaction des enseignants, directions d'établissement et des parents sur l'expérience des cours à distance.</p>	<p>A) Un cours disponible.</p> <p>B) Disponibilité de 6 modules adaptés en ligne.</p> <p>C) Sondages indiquant une expérience positive pour au moins 80 % des répondants.</p>
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au savoir : par le développement de cours adaptées à la communauté en collaboration avec celle-ci; • Protection du patrimoine culturel : par le développement de contenu original qui pourra permettre de faciliter la transmission des cultures et des langues autochtones du territoire; • Équité et solidarité sociale : permettre l'accès à l'éducation lorsque les infrastructures scolaires ne sont pas accessibles ou disponibles; • Participation et engagement : le projet sera réalisé par les acteurs du milieu afin de répondre aux besoins qu'ils ont eux-mêmes identifiés, à leur rythme et selon leurs priorités. 	
MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	<p>Versement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description sommaire des livrables et dates de remise; • Documents de démonstration de dépenses; <ul style="list-style-type: none"> ○ Contrats ○ Ententes • Tableau sommaire des dépenses. <p>Reddition de comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports finaux et/ou trimestriels au besoin; • Compléter annuellement l'annexe 3. <p>La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.</p>	

RÉALISER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA MISE EN PLACE D'UN CENTRE DE FORMATION MULTIFONCTIONNEL SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ NASKAPIE (PAGDSCPND)

MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	Société du Plan Nord	0,1 M\$	-	0,05 M\$	0,05 M\$
	MEQ	0,1 M\$	-	0,05 M\$	0,05 M\$

DESCRIPTION DE L'ACTION
 Cette action vise la réalisation d'une étude de faisabilité ayant pour but l'analyse des besoins en termes d'offres de formations et d'infrastructures et la possibilité de mettre sur pied un centre de formation multifonctionnel à Kawawachikamach. Ce centre pourrait notamment permettre l'offre de plusieurs programmes de formation professionnelle, tout en répondant à d'autres besoins soulevés par la communauté.

Voici les besoins auxquels l'étude répondra :

- Deux bâtiments connectés ensemble, un pour FGA/FP et l'autre pour le postsecondaire;
- Pour le secteur FGA/FP, environ 5 locaux (quelques classes, un bureau pour l'administration, un espace pour la planification);
- Pour le secteur postsecondaire : une grande salle multiusage, de l'espace de rangement, un bureau pour l'administration;
- Redémarrage du « teacher education program » en collaboration avec McGill;
- Espace prévu pour plusieurs usages, afin de permettre différents programmes;
- Besoins immédiats : Éducateurs spécialisés, enseignants, centre pour personnes âgées;
- Accueil des élèves / étudiants en provenance de plusieurs milieux.

Le MEQ consultera la Société au fil des étapes prévues dans le cadre de l'étude de faisabilité, dont lors de l'élaboration des appels d'offres, s'il y a lieu.

DÉPENSES ADMISSIBLES
 • Dépenses relatives à l'étude de faisabilité

INDICATEURS ET CIBLES	Indicateur	Cible
	A) Réalisation de l'étude	A) Étude complétée au 31 mars 2023

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE
 • **Accès au savoir** : Cette action vise entre autres la mise en place de programmes de formation professionnelle répondant aux besoins de la communauté naskapie
 • **Protection du patrimoine culturel** : Cette action permet d'offrir des formations culturellement sensibles et pertinentes qui contribuent à la transmission des traditions et des savoirs inhérents à la culture de la communauté;

	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et qualité de vie : Cette action permet d'améliorer la qualité de vie des membres de la communauté naskapie en leur donnant accès à une offre de formation et des infrastructures répondant à leurs besoins de développer une vie saine et productive; • Participation et engagement : Cette action vise la participation et l'engagement des membres de la communauté naskapie, tels que le comité d'éducation naskapi, le conseil de bande de la nation, ainsi que les différents partenaires communautaires, etc.
MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	<p>Versement</p> <p>Sur présentation d'une des pièces justificatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat signé; • Rapport de mi-étape; • Rapport final d'étude adopté. <p>Reddition de comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rapports finaux et/ou trimestriels au besoin; • Compléter annuellement l'annexe 3. <p>La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.</p>

DÉVELOPPER UN CURRICULUM DE MATERNELLE 4 ANS ADAPTÉ AUX COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES (PAGDSCPNI)					
MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	Société du Plan Nord	0,272 M\$	-	0,136 M\$	0,136 M\$
	MEQ	0,17 M\$	-	0,115 M\$	0,055 M\$
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>Cette action permettra le développement d'un curriculum de maternelle 4 ans adapté aux communautés inuite, cri et naskapie afin qu'il soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapté aux élèves; • Culturellement sécurisant et pertinent; • Disponible dans la langue d'enseignement en usage dans ces organisations; • Arrimé au programme de maternelle 5 ans en usage dans ces organisations, suivant le même procédé que le MEQ effectuée actuellement avec son propre programme. 				
DÉPENSES ADMISSIBLES	<p>Les dépenses admissibles concerneront les frais de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultants pour le développement de matériel; • Traduction; • Publication du matériel; • Déplacement des Centres de services scolaires ou des Commissions scolaires pour assister à des rencontres ou séances de travail en lien avec le projet; • Suppléance pour libérer des enseignants afin d'obtenir leur contribution au projet. 				
INDICATEURS ET CIBLES	Indicateur	Cible			
	A) Développement des programmes de maternelle 4 ans adaptés aux réalités	A) Programmes développés au 31 mars 2023			
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès au savoir : ce projet permettra l'accès à des services éducatifs offerts par l'État à un plus grand nombre d'enfants ainsi que le développement de bases solides en numératie et en littératie; • Santé et qualité de vie : ce projet favorisera des transitions harmonieuses entre le milieu de vie et le milieu scolaire ainsi que le développement du plein potentiel de chaque enfant; et de leur réussite éducative; • Protection du patrimoine culturel : le développement d'un curriculum culturellement adapté s'inscrit dans une perspective de reconnaissance et de valorisation des cultures autochtones; • Prévention : le déploiement de la maternelle 4 ans dans les trois régions concernées par le projet permettra le dépistage précoce chez les enfants inuits, cris et naskapis; 				

- **Participation et engagement** : ce projet vise la participation et l'engagement des membres des communautés inuites, cries et naskapie, plus particulièrement des organisations scolaires, dans l'élaboration du curriculum.

**MODALITÉS DE
VERSEMENTS ET DE
REDDITION DE
COMPTES**

Versement

- Description sommaire des livrables et dates de remise;
- Documents de démonstration de dépenses;
 - Contrats
 - Ententes
- Tableau sommaire des dépenses.

Reddition de comptes

- Rapports finaux et/ou trimestriels au besoin;
- Compléter annuellement l'annexe 3.

La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.

ACCROITRE LE SOUTIEN AUX POPULATIONS AUTOCHTONES FGA-FP (PNPA 15-20)

MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	Société du Plan Nord	0,958 M\$	0,7 M\$	0,258 M\$	-
	MEQ	-	-	-	-
DESCRIPTION DE L'ACTION Soutien à la définition et à la réalisation du projet de l'adulte autochtone : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement en information et en orientation scolaire et professionnelle; • Accompagnement dans l'exploration du marché du travail et la réalisation de stages pendant sa formation; • Accompagnement sur le plan académique. 					
DÉPENSES ADMISSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources en information et en orientation scolaire et professionnelle dans les 6 centres de services scolaires du territoire nordique pour maintenir l'accompagnement des adultes autochtones, finaliser la reddition de comptes associée au projet et assurer des activités de transfert; • Ressources en services éducatifs complémentaires dans les 6 centres de services scolaires du territoire nordique pour maintenir l'accompagnement du personnel et des adultes autochtones, finaliser la reddition de comptes associée au projet et assurer des activités de transfert; • Frais de déplacement des 6 centres de services scolaires pour l'accompagnement et les activités de transfert; • Frais associés au matériel requis par les 6 centres de services scolaires pour l'accompagnement et les activités de transfert. 				
INDICATEURS ET CIBLES	Indicateur A) Nombre d'intervenants scolaires impliqués. B) Réalisation de l'évaluation du projet.			Cible A) Une ressource embauchée par centre de services scolaire pour le soutien en information et orientation scolaire et professionnelle; A) Une ressource embauchée par centre de services scolaire pour le soutien à l'apprentissage des adultes autochtones. B) Dépôt du rapport final d'évaluation en mars 2021 (sous réserve de changement, advenant des délais pour l'approbation ministérielle du rapport).	
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Équité et solidarité sociale : Le projet accroît l'accès aux services éducatifs complémentaires et aux services d'information et d'orientation scolaire pour les adultes autochtones; 				

	<ul style="list-style-type: none"> • Participation et engagement : Le projet favorise la persévérance et la réussite scolaires des adultes autochtones et favorise leur participation et leur engagement dans la réussite de leur formation; • Accès au savoir : Le projet contribuera au développement des connaissances sur les meilleures pratiques en matière d'accompagnement des adultes autochtones en formation ou ceux souhaitant effectuer un retour aux études; • Subsidiarité : Le projet permet aux centres d'engager des ressources et planifier des interventions en fonction des besoins de leurs milieux; • Prévention : Les actions mises en place dans le cadre du projet visent notamment à prévenir le décrochage scolaire des adultes autochtones.
MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	<p>Versement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Factures de chaque commission scolaire déposées chaque trimestre pour le personnel engagé et les déplacements; • Factures pour le consultant en évaluation; • Factures pour les deux consultants qui accompagnent le personnel des centres de services scolaires. <p>Reddition de comptes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan financier; • Suivi des moyens mis en place pour soutenir la persévérance et la réussite scolaires; <ul style="list-style-type: none"> ○ Matériel développé en information et en orientation scolaire pour soutenir la motivation et la détermination; ○ Matériel de soutien à l'apprentissage. • Nombre de plans d'action développés et réalisés par les centres de services scolaires pour répondre aux besoins des adultes autochtones; • Statistiques sur la persévérance et la réussite scolaires; • Rapport d'évaluation; • Compléter annuellement l'annexe 3. <p>La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.</p>

PROJETS STRUCTURANTS POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES (PNPA 15-20)					
MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	Société du Plan Nord	1,88 M\$	1,88 M\$	-	-
	MEQ	-	-	-	-
DESCRIPTION DE L'ACTION	Poursuite de la construction d'une école secondaire à Inukjuak				
DÉPENSES ADMISSIBLES	Dépenses liées à la construction des bâtiments : <ul style="list-style-type: none"> • Coûts des travaux; • Contingences; • Honoraires professionnels; • Fonds de bibliothèque; • Mobilier, appareillage, outillage éthique; • Intégration des arts; • Frais de gestion; • Divers. 				
INDICATEURS ET CIBLES	Indicateur				Cible
	A) Niveau d'avancement de la construction de l'école				A) Construction de l'école terminée
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	Santé et qualité de vie : Cette action contribue à ce principe en diminuant la suroccupation des locaux existants; Accès au savoir : Cette action contribue à ce principe en permettant aux jeunes d'accéder au savoir dans de meilleures conditions; Prévention : Cette action contribue à ce principe en optimisant la persévérance scolaire.				
MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	Versement	<ul style="list-style-type: none"> • Facture d'avancement des travaux de construction de l'école; • Résultats des appels d'offres; • Contrat signé avec l'entrepreneur; • Détails des dépenses par catégorie; • Résolution du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Ilisamiliniq. 			
	Reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter annuellement l'annexe 3. La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit donc les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.			

DÉLOCALISATION DE LA FORMATION DEP 5220 CONDUITE D'ENGINS DE CHANTIER POUR LES COMMUNAUTÉS D'UNAMEN SHIPU ET DE PAKUA SHIPU (ENVELOPPE D'OPPORTUNITÉ)

MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022	2022-2023
	Société du Plan Nord	1 039 722 \$	-\$	930 521,40 \$	109 200,60 \$
	Ministère et autres partenaires	2 110 952 \$	-\$	2 110 952 \$	-\$
<p>DESCRIPTION DE L'ACTION</p> <p>Dans le cadre des travaux liés au prolongement de la route 138, le gouvernement du Québec a signé des ententes-cadres avec les communautés d'Unamen Shipu et de Pakua Shipu, par lesquels les Conseils des Innus ont manifesté leur volonté de participer aux travaux afin de favoriser le développement économique de leur communauté. Afin de soutenir le développement de la main-d'œuvre et de faciliter la participation des Autochtones au projet, il a été identifié que la formation professionnelle Conduite d'engins de chantier permettrait de répondre aux besoins de main-d'œuvre et de formation.</p> <p>Pour ce faire, accompagné du Centre régional d'éducation des adultes (CRÉA) de Uashat, le Centre de services scolaire des Trois-Lacs offrira, à Unamen Shipu le DEP Conduite d'engin de chantiers.</p>					
<p>DÉPENSES ADMISSIBLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Location de la machinerie; • Carburant; • Frais de déplacement et de subsistance; • Salaire des professionnels au projet. 					
<p>INDICATEURS ET CIBLES</p>	<p align="center">INDICATEUR</p>			<p align="center">CIBLE</p>	
<p>CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE</p>	<p>A) Taux de diplomation</p> <p>B) Taux de placement en emploi des élèves</p>			<p>A) 75 %</p> <p>B) 75 %</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au savoir : ce projet permettra l'accès à des services éducatifs et permettra le développement ou le rehaussement de compétences chez les élèves impliqués dans le projet; • Prévention : ce projet permettra de favoriser la persévérance scolaire des élèves, en leur évitant de devoir se déplacer à l'extérieur de leur région, avec tous les désavantages qui y sont liés; • Santé et qualité de vie : Ce projet favorisera la création d'emplois à temps plein, bien rémunérés, en plus de favoriser la rétention de la main-d'œuvre et de permettre une meilleure mobilité pour demeurer en emploi.

MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	Versement	<p>Sur réception des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau sommaire des dépenses; • Documents de démonstration de dépenses.
	Reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport final du projet; • Compléter annuellement l'annexe 3. <p>La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit donc les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.</p>

ACQUISITION MACHINERIES LOURDES POUR LE PROGRAMME CONDUITE D'ENGIN DE CHANTIER NORDIQUE (ENVELOPPE D'OPPORTUNITÉ)				
MONTAGE FINANCIER	PARTENAIRES	2020-2023 TOTAL	2020-2021	2021-2022 2022-2023
	Société du Plan Nord	1 448 743 \$	- \$	- \$ 1 448 743 \$
	Ministère et autres partenaires	1 500 000 \$	- \$	- \$ 1 500 000 \$
DESCRIPTION DE L'ACTION	<p>La commission scolaire Kativik Ilisamiliriniq (CSKI) a une autorisation permanente pour la formation Conduite d'engin de chantier nordique (DEP 5284). Ce DEP permet de former des conducteurs d'équipements lourds qui peuvent ensuite être embauchés dans le secteur minier, dans les services municipaux ou encore pour l'entretien des infrastructures régionales. La demande est forte pour cette formation et les perspectives d'emploi sont excellentes dans la région.</p> <p>Afin de permettre à la CSKI d'offrir ce DEP sur une base régulière et dans des conditions optimales, et ce dans le but de former une main-d'œuvre locale, le ministère de l'Éducation et la Société du Plan Nord financeront l'achat de l'équipement lourd requis pour la formation, ainsi que l'achat et l'installation d'un dôme pour l'entreposage des machines. L'Administration régionale Kativik participe également au financement du projet, à hauteur d'un montant de 1 500 000 \$.</p>			
DÉPENSES ADMISSIBLES	<ul style="list-style-type: none"> • Machinerie requise dans le cadre du DEP 5284 conduite d'engin de chantier nordique; • Dôme pour l'entreposage de l'équipement; • Honoraires professionnels pour l'installation du dôme; • Transport des équipements. 			
INDICATEURS ET CIBLES	INDICATEUR	CIBLE		
	A) Acquisition de l'équipement requis	A) 100 % de l'équipement acquis		
	B) Construction du dôme	B) Construction du dôme terminé		
CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au savoir : ce projet permettra l'accès à des services éducatifs de qualité au Nunavik (formation initiale et formation continue); • Prévention : ce projet permettra de favoriser la persévérance scolaire des élèves, en leur donnant accès à une formation de qualité, dans leur région; • 			

MODALITÉS DE VERSEMENTS ET DE REDDITION DE COMPTES	Versement	<p>Sur réception des documents suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau sommaire des dépenses; • Documents de démonstration de dépenses.
	Reddition de comptes	<ul style="list-style-type: none"> • Compléter annuellement l'annexe 3 <p>La Société peut demander les pièces justificatives complètes en tout temps. Le MEQ doit donc les conserver pendant 5 ans suivant la fin de la présente entente.</p>